

ARRETE 2024/70
Bric à Brac – 1^{er} septembre 2024

LE MAIRE DE MONTFORT LE GESNOIS,

VU

- Le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2213-1 et L2213-2 ;
- la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- La demande formulée par Monsieur Nicolas LETOURNEAU, Président de MONTFORT TENNIS DE TABLE de Montfort-le-Gesnois, d'organiser un Bric à Brac le 1^{er} septembre 2024,
- Considérant que pour permettre le bon déroulement de cette manifestation, il est nécessaire de réglementer la circulation,

ARRETE

Article 1 : Est autorisée, le 1^{er} septembre 2024, l'occupation du domaine public de l'espace du Pont Romain.

Article 2 : Le stationnement sera interdit à tout véhicule, sur la route de la Marine RD119, des deux côtés, à partir de la RD20 sur une longueur de 350m, et sur la RD20 du Pont Romain jusqu'au pont SNCF, des deux côtés de la voie.

Article 3 : Une signalisation pour la sécurité sera posée sur les lieux par l'association selon le plan VIGIPIRATE en vigueur.

Article 4 : Le présent arrêté sera transmis à la Brigade de Gendarmerie de Saint Mars La Brière et à l'organisateur

Fait à Montfort-le-Gesnois, le 17 juillet 2024

P/Le Maire absent,

La 1^{ère} Adjointe au Maire

Yvette BULOUP



Mairie Montfort-le-Gesnois

Montfort le Gesnois, le 2 juillet 2024

Monsieur le maire,

En ma qualité de président du club de Montfort tennis de table, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir établir l'arrêté municipal comme suit :

Occupation du lieu-dit « espace du pont romain » pour l'organisation d'une vente au déballage le dimanche 1 septembre 2024, de 6h à 20 h.

La préparation de la manifestation, bornage, installation buvette, pourra se faire le samedi précédent dans l'après-midi.

Le stationnement aux abords devra être réglementé sur la route de la marine RD119 des deux côtés, à partir de la RD20 sur une longueur de 350 m. Idem du pont romain jusqu'à l'intersection de la RD119.

Nous poserons la signalisation selon vos prérogatives.

Veuillez agréer, monsieur le maire, l'assurance de ma considération distinguée.

LETOURNEAU Nicolas
Président Montfort Tennis de table
nicolas72@gmail.com
06 13 65 11 17

